

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

LUNDI 29 JUIN 2026

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 31

NOMBRE DE MEMBRES PRÉSENTS : 21

NOMBRE DE MEMBRES ABSENTS : 10
AYANT DONNE POUVOIR : 7

Le 29 juin 2026, à 18 heures, le conseil communautaire de la communauté de communes de Haute-Tarentaise, dûment convoqué le 23 juin par le président, s'est réuni à la salle Planjo à Sainte Foy Tarentaise, sous la présidence de Monsieur Yannick AMET, président.

PRÉSENTS

Bourg-Saint-Maurice : Cécile UTILLE-GRAND, Jean-Claude GIRARD, Nathalie OUVRARD, Bernard BIOLLEY, Catherine CROZ, Camille MAT, Jean JOVET, Laëtitia LEGUILLOU, Guillaume DESRUES, Chloé CHETELAT, Laurent CHELLE

Les Chapelles : David ALBRIET

Séez : Lionel ARPIN, Christel MAILHE, Joëlle CAMPERS, Mathieu LECLERCQ

Sainte-Foy-Tarentaise : Yannick AMET, Julie MERIE

Tignes : Serge REVIAL, Olivier DUCH

Val d'Isère : Corinne REVERSADE

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR

François PERRIER donne pouvoir à Laëtitia LEGUILLOU

Nathalie VILLIEN donne pouvoir à Nathalie OUVRARD

Marie Françoise BOCH donne pouvoir à Jean JOVET

Capucine FAVRE donne pouvoir à Olivier DUCH

Céline MARRO donne pouvoir à Serge REVIAL

Xavier MATTIS donne pouvoir à Corinne REVERSADE

Patrick MARTIN donne pouvoir à Alain EMPRIN

EXCUSES

Villaroger : Alain EMPRIN

Montvalezan : Jacky ARPIN

ABSENTS N'AYANT PAS DONNE POUVOIR

Montvalezan : Magali VINSON

SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Christel MAILHE est désignée secrétaire de séance

2026-147 CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE HAUTE-TARENTEISE ET L'ASSOCIATION INSCAPE CONCERNANT LA PRODUCTION DU FESTIVAL MUSICA RICERCATA

Le festival Musica Ricercata propose à la communauté de communes de Haute-Tarentaise une programmation décentralisée des concerts « Musique et Patrimoine » rayonnant sur les communes de la Haute-Tarentaise. Pour 2026, les communes de Bourg-Saint-Maurice, Sainte Foy Tarentaise, Villaroger, et Montvalezan ont fait le vœu de programmer une tournée de 10 concerts du 27 au 30 juillet 2026, ainsi qu'une exposition et un concert à la MédiaLudothèque à Bourg Saint Maurice le 17/07/2026.

Dans le cadre du développement culturel global du territoire, il est proposé que la communauté de communes de Haute-Tarentaise s'associe au festival Musica Ricercata pour assurer la production et la promotion des concerts.

Le coût total de la programmation du festival s'élève à 7 000€ réparti comme suit :

- 1 concert à Villaroger : 1 000 €
- 1 concert à Bourg Saint Maurice : 1 000 €
- 2 concerts à Sainte Foy Tarentaise : 2 000 €
- 3 concerts à Montvalezan : 3 000 €

Il est proposé que la communauté de communes de Haute-Tarentaise participe à hauteur 50% du budget global de la programmation artistique, soit 3 500 €.

La convention de partenariat 2026, annexée à la présente délibération, fixe les conditions de collaboration entre la communauté de communes de Haute-Tarentaise et le festival Musica Ricercata, pour un montant total de 3 500 €.

VU l'avis favorable de la commission culture en date du 4 février 2026.

Le conseil communautaire, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le principe de participer au financement du festival Musica Ricercata pour l'édition 2026 ;
- **AUTORISE** le président à signer la convention entre la communauté de communes et l'association Inscape, annexée à la présente délibération, ainsi que tous les documents s'y rapportant ;
- **DIT** que les crédits sont inscrits au budget 2026.

Le secrétaire de séance



Yannick AMET

Président

